

Le XIII^e congrès

L'Action française

1926

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2010 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

Déclarations de Bernard de Vesins, président de la Ligue d'Action française ¹

Au cours de la première séance du congrès de l'Action française, le colonel Bernard de Vesins a fait les déclarations suivantes :

Mesdames, Messieurs,

L'année 1926 nous a apporté une grande douleur.

Le 28 mars, Monseigneur le duc d'Orléans est mort sans avoir réalisé le vœu de toute sa vie : travailler à rétablir la France à son rang dans le monde.

Pour nous tous qui, à l'Action française, avons pu apprécier les dons magnifiques que la Providence lui avait départis, qui auraient fait de lui un grand roi et qui portaient en eux le gage d'une splendide restauration française, notre douleur s'est doublée de toute l'affection qui se joignait à la confiance et à l'admiration qu'il nous avait inspirées. Grâce à lui, l'idée royaliste a fait depuis vingt ans d'incommensurables progrès ; le pays tout entier y pense ouvertement comme à une suprême ressource. N'eût-il rendu à son pays que ce service, il mériterait notre reconnaissance et notre respect. Pendant vingt ans nous l'avons servi de tout notre dévouement, de toutes nos forces, de tout notre cœur. Nous le servirons encore en servant le Prince qui lui était allié par tant de liens et qui a courageusement assumé toutes les charges et tous les devoirs du chef de la Maison de France – nouvel exemple, mesdames et messieurs, que « le roi est le seul vivant qui ne meurt pas » ; pour la France, nous continuerons notre tâche et nous lui rendrons sa dynastie nationale.

L'Action française s'est donné à elle-même cette mission politique, et les circonstances qui l'ont fait naître, puis qui ont, à travers tous les obstacles,

¹ Les textes suivants forment le chapitre III – intitulé « Le XIII^e congrès d'Action française » – de *L'Action française et le Vatican*, publié en 1927. (N. D. É.)

servi à son développement sur le terrain politique, continueront à lui fournir leur aide. Notre route est politique et l'a toujours été. Faut-il rappeler que l'Action française s'est formée par la réunion d'hommes profondément unis sur le patriotisme et profondément différents sur presque tous les autres points ? Comme la France elle-même, elle comprenait des hommes séparés par leur croyance, leur doctrine philosophique ou leur origine politique. Comme la France aussi, elle les a réunis par le même amour de la patrie.

Entre des hommes si différents, l'accord même purement politique ne pouvait se faire que sur des points extrêmement limités et précis.

Il ne pouvait être question ni d'un système commun de philosophie, ni d'une adhésion de l'esprit à une doctrine générale de l'univers ou même de l'ordre. Mais tandis que les différents partis, en France, se contentaient de vagues déclarations suivant les opportunités électorales, les fondateurs de l'Action française décidèrent de fixer et de définir les points de leur accord politique, et c'est l'ensemble de ces points, avec les démonstrations qui appuyaient pratiquement la nécessité de leur réalisation, qui a formé et forme encore la doctrine politique de l'Action française.

Dès 1899, elle déclarait que le cadre national est à notre époque le dernier et le plus complet dans la société temporelle, mais elle reconnaissait aussi que ce n'était pas le cadre le meilleur que l'on puisse réaliser, puisque l'Europe avait connu, avant Luther, le cadre supérieur international ou supra-national de la République chrétienne qui s'appelait la Chrétienté.

L'année suivante, dès 1900, cette même doctrine s'est condensée dans cet aphorisme qui est familier à tous nos adhérents : *le rétablissement de la Monarchie traditionnelle, héréditaire, anti-parlementaire et décentralisée est pour la France une question de salut public.*

Nécessité d'un organe de l'intérêt général, organe permanent, *donc héréditaire* ; responsable par sa permanence même, lié par sa nature avec l'intérêt français, *donc traditionnel* ; capable de le défendre contre les appétits et les compétitions des partis, *donc anti-parlementaire* ; et apte à dégager les provinces françaises, dont chacune a sa physionomie, son tempérament propre, de la tyrannie étatiste que le régime électoral ne peut que fortifier, *donc décentralisé.*

Pour se distinguer des patriotes qui, restant républicains, avaient pris le nom de nationalistes, l'Action française, dont le nationalisme ne pouvait pas se cantonner sur le terrain constitutionnel, résolue à réaliser les solutions de son nationalisme dans la constitution politique de l'État français, se dit *nationaliste intégrale* parce que la solution monarchique satisfait à tous les besoins du pays, comme une intégrale en mathématiques représente la somme de toutes les valeurs d'une fonction algébrique.

Dans les questions où la politique touche à la religion catholique, notre règle constante a été la suivante :

Quand se présente une question où l'Église catholique est intéressée, le premier devoir est de s'enquérir de ce que l'Église pense d'elle-même et de tenir cette pensée pour une règle que l'État doit respecter.

Or, l'Église a parlé récemment, elle a averti les fidèles, particulièrement les jeunes gens, d'un danger qu'ils couraient à suivre « aveuglément » les dirigeants de l'Action française « dans les choses qui regarderaient la foi ou la morale ».

Les catholiques ayant une part de direction dans l'Action française ont aussitôt publié leur soumission aux ordres du Souverain Pontife et fourni la solennelle affirmation de leur foi catholique. Ils ont été suivis par des milliers et des milliers de Ligueurs dont nous avons les signatures. Le journal *L'Action française* a donné dans leur intégralité les documents officiels venus de Rome ; il n'en a rien caché à ses lecteurs.

Mais les dirigeants de l'Action française *dans leur unanimité* ont décidé de corroborer par des actes les affirmations de ceux d'entre eux qui sont catholiques pratiquants.

Ils avaient été précédés sur ce point par l'initiative prise par nos amis de Tours, de Toulouse, d'Albi, de Nevers, qui avaient spontanément été trouver le pasteur de leur diocèse pour lui demander les moyens de se conformer dans leurs groupes particuliers aux avertissements du Souverain Pontife.

Mais cela leur était extérieur ; ce n'était pas suffisant. En conséquence, ils ont décidé, unanimement encore, de rétablir à l'Institut d'Action française la chaire du Syllabus, qui n'avait été interrompue que pour des causes accidentelles. Des démarches ont été faites officiellement auprès de S. É. le cardinal archevêque de Paris, des supérieurs ou provinciaux de différents ordres religieux à Paris, afin d'obtenir d'eux que des théologiens séculiers ou réguliers soient autorisés à venir exposer à l'Institut d'Action française la doctrine catholique sur les points qui paraîtront à ces théologiens particulièrement utiles à développer pour éclairer nos adhérents, surtout les jeunes, et les prémunir ainsi contre les dangers que le Souverain Pontife a signalés.

En faisant cela, nous restons fidèles à nos principes constants. Rien ne nous tient plus à cœur que la Vérité.

Discours de Maurice Pujo au congrès *La jeunesse d'Action française*

Mesdames, Messieurs,

Vous venez d'entendre le rapport de la Fédération nationale des Étudiants d'A. F., et vous allez entendre celui de la Fédération nationale des Commissaires d'A. F. et des Camelots du Roi. Puis nous parlerons de l'action qui a été accomplie cette année, et surtout de celle à laquelle il convient de se préparer. Mais vous permettrez d'abord à celui qui est, depuis dix-huit ans, le représentant des comités directeurs de l'A. F. auprès des Étudiants d'Action française et des Camelots du Roi de rendre hommage à cette jeunesse admirable qui est le cœur et le bras de l'action.

Il y a quelques mois, un professeur qui, pour nous faire sa leçon de sagesse et de vertu, est venu du socialisme et de la franc-maçonnerie, reprochait à nos jeunes amis de « perdre leur temps » et de prendre avec nous des « habitudes dangereuses ». Comme ces reproches sont parfois repris par ceux qui jugent nos jeunes amis sans les connaître, vous me permettrez de répéter ici ce que je répondais à ce professeur le 29 janvier dernier :

Du temps perdu, la défense de Jeanne d'Arc contre ses insulteurs, la fête de l'héroïne nationale imposée, à force de ténacité et de sacrifices, à un gouvernement hostile, le vote de la loi de trois ans rendu possible à la veille de la guerre par la défaite des bandes antimilitaristes, l'anti-patriotisme traqué partout et, notamment, dans les refuges qu'il avait trouvés aux chaires même de l'Université, les insultes à la religion réprimées et obligées à se faire plus discrètes ? Et, plus récemment – avez-vous aussi oublié cela ? – les libertés universitaires défendues, tous les étudiants de France mobilisés et le ministricule chassé, entraînant avec lui tout le ministère des sectaires oppresseurs ?

Du temps perdu, Monsieur, la magnifique renaissance du sentiment national dans une jeunesse qui, s'étant éprouvée dans les luttes de la rue contre les Prussiens de l'intérieur, n'ayant reculé ni devant les coups ni devant la prison, fut prête, le jour venu, pour donner l'exemple du suprême sacrifice ?

Des « habitudes dangereuses », cet entraînement quotidien au dévouement, à la discipline, à l'initiative, à la fidélité, à la fierté, au courage ? « Habitudes dangereuses », celles qui, sur le plan intellectuel, ont développé chez ces jeunes gens l'esprit critique en même temps que l'enthousiasme, leur ont donné, avec le désir de dissiper les nuées et de voir clair, l'ambition d'être les premiers dans toutes les branches du savoir, afin de pouvoir défendre aussi leur patrie, son histoire, son goût et ses mœurs contre de mortelles erreurs ?

Au surplus, Messieurs, que l'on entende se plaindre les professeurs de cette Université qui, il y a vingt ans, était presque tout entière maçonnique, protestante et juive, je le comprends assez : la pensée de l'A. F. les a dépossédés de leur crédit. Elle a barré le chemin à leur entreprise méthodique de détruire dans l'esprit de cette jeunesse la culture latine et la civilisation chrétienne au bénéfice du grossier mécanisme anglo-saxon ou de l'idéalisme de Luther, de Rousseau et de Kant qui saccage le réel le plus profond et le plus précieux pour faire la place aux chimères empoisonnées. Elle a empêché les maîtres d'erreur de faire des générations qui passaient entre leurs mains le peuple de matérialistes féroces, d'anti-cléricaux bornés et d'anarchistes désespérés qu'ils avaient rêvé de faire, et c'est pourquoi l'on voit aujourd'hui ces pontifes délaissés, encore maîtres des postes de l'enseignement supérieur, essayer de faire disparaître l'enseignement secondaire où l'influence leur a complètement échappé et le ramener, en éteignant la lumière des humanités, au nivellement de l'enseignement primaire. La pensée de l'A. F. a rouvert à la jeunesse les voies de la pensée française avec laquelle elle s'identifie et qui est la vraie pensée humaine.

Loin d'avoir perdu leur temps et d'avoir pris des « habitudes dangereuses », nos Étudiants, pour avoir voulu être de meilleurs Français, feront aussi de meilleurs médecins, de meilleurs magistrats, de meilleurs ingénieurs, de meilleurs industriels et même de meilleurs professeurs que leur censeur, parce que leur esprit ne sera pas enfermé dans leur spécialité et qu'ils participeront à l'intelligence générale du passé, du présent et de l'avenir de leur pays. Mais les Camelots du Roi, employés et ouvriers, y participent aussi, et, pour avoir appris chez nous l'histoire et la logique dont les avait privés l'école, ils connaîtront les traditions du métier et sa noblesse, et l'exerceront avec plus d'amour. L'Action française reclasse. C'est la République qui fait des déclassés.

Étudiants d'Action française et Camelots du Roi, je crois que vous avez trouvé chez nous un bénéfice plus profond. Si un petit nombre d'entre vous avaient le bonheur d'être maintenus dans une ferme règle morale par une foi vive et d'intactes traditions de famille, les autres – la grande masse à la vérité – se trouvait désarmée par le relâchement plus ou moins sensible, mais auquel aucune de nos classes n'a échappé, de l'esprit et des mœurs. Rien ne semblait pouvoir empêcher le vent déchaîné de l'époque de vous livrer à la religion du plaisir et à celle de l'or. Si, en dépit des faiblesses de votre âge, vous n'avez été ni des jouisseurs, ni des arrivistes, c'est qu'un autre objet – l'idée de votre patrie, l'idée rajeunie et débarrassée des nuées qui vous en cachaient la vraie figure ; – une autre tâche – cette patrie à sauver et à restaurer dans sa grandeur – vous ont été proposés.

À cette tâche, parce qu'elle le valait, vous avez consacré un dévouement sans pareil et des sacrifices sans nombre. Et, tandis que, sur le terrain électoral et parlementaire, la besogne de vos aînés, même quand les circonstances étaient favorables, demeurait complètement stérile pour n'avoir pu s'élever au-dessus des intérêts particuliers, à cette conception pure de la Patrie, votre action efficace, dont je n'ai énuméré que quelques exemples au pauvre professeur qui vous diffamait, votre action faisait cesser les insultes des politiciens à l'honneur national, faisait reculer, en toutes occasions où il se montrait, le honteux sectarisme anti-clérical qui s'était cru un moment le maître ; elle décourageait les entreprises de la hideuse révolution communiste ; elle imposait des mesures de salut public et de défense nationale. Surtout, votre action relevait l'image sacrée de Jeanne d'Arc, la sainte de la Patrie, autour de laquelle vous restez groupés, et dont l'étendard à son tour vous défend ; elle interdisait, elle punissait les insultes dont il avait été licite de l'abreuver ; elle conquérait pour Elle, au prix de la prison et des coups, le droit au culte public, au culte populaire de la rue, et elle obligeait enfin le gouvernement, ouvertement anti-religieux et sournoisement anti-patriote, de la République de s'unir à ce culte en acceptant la fête nationale du mois de mai.

Mais le bénéfice, je l'ai dit, n'était pas seulement pour la France, il était pour vous-mêmes. D'avoir rempli cette tâche, de lui avoir réservé, à l'âge des tentations, votre cœur et vos forces, vous avez été purifiés, grandis, améliorés. L'âme qui s'est ouverte, dans la jeunesse, au désintéressement, au dévouement, au sacrifice, se refermera moins facilement. La patrie elle-même ne la bornera pas, car c'est chez les barbares germains, et non chez nous, qu'on en fait un dieu absolu. Mais si c'est la patrie qui a fait la première brèche à l'égoïsme et que, par cette brèche, le cœur et la raison puissent s'élever à des sphères plus hautes, ignorées ou oubliées, qui méritent plus encore votre ferveur et vos sacrifices, comment ne seriez-vous pas heureux de la grâce où vous aura conduits votre chemin ? Et vous ne serez pas embarrassés pour partager votre activité et votre dévouement, car c'est le propre de la source de la générosité, une fois ouverte, d'être intarissable.

Aujourd'hui, deux de vos camarades hantent ma pensée, deux Camelots du Roi d'avant-guerre qui ne comptent pas parmi les plus glorieux bien qu'ils aient été des plus dévoués. Le premier s'appelait Louis Lejeune. Il était orphelin ; il avait vingt ans et il allait mourir. Une maladie inexorable le rongea. À son modeste travail et à notre œuvre il avait donné ses dernières forces. Mais le jour était venu où il avait dû tout abandonner et où son état était devenu si grave qu'il n'y avait plus pour lui de salut que dans le recours à la Vierge de Lourdes.

On le mit dans le pèlerinage national. Sur le quai de la gare, à Paris, comme il attendait l'embarquement, couché et presque mourant sur son brancard, un jeune prêtre aperçut la fleur de lys de l'Action française fixée à son habit, et, sous prétexte qu'elle représentait une préoccupation profane, il voulut la lui enlever. Louis Lejeune eut un geste de défense : « Laissez-moi cette fleur, Monsieur l'abbé, dit-il, elle est mon plus cher espoir... »

On ne le contraria pas. Pourquoi, en effet, l'aurait-on séparé de l'insigne qui l'unissait encore à ses compagnons et qui, dans le dernier regard qu'il jetait du côté de la terre, l'assurait que sa courte vie n'avait pas été inutile et qu'il avait participé, lui modeste, à une œuvre qui serait continuée ? Écarte-t-on la famille du lit d'un mourant ? Enlève-t-on au soldat blessé la croix d'honneur qui représente son service à la Patrie ? Louis Lejeune s'était purifié, pour ce voyage, de toutes ses pensées vaines ; il avait fait le sacrifice de sa vie, mais il voulait emporter avec lui cette fleur innocente et noble sans laquelle il aurait été seul. Il s'éteignit doucement à Bétharram, un peu avant d'arriver à Lourdes. Nous l'avons conduit, par une belle journée d'août, au cimetière de la ville sainte, notre noble amie regrettée M^{me} la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins et moi, accompagnés de tous les ligueurs d'Action française présents au pèlerinage national. Et sur sa tombe, au-dessous de la croix miséricordieuse ombrageant le bon chrétien, on a gravé l'insigne d'Action française avec la douce protestation, le cri suprême du bon Français : « Laissez-moi cette fleur... »

Le second Camelot du Roi s'appelait Louis Némé.

Quelque fonctionnaire un peu cruel lui avait donné ce nom qui, en latin, signifie « personne » et qui devait toute sa vie lui rappeler un mystère douloureux, car il était enfant trouvé, élevé par l'Assistance publique. Certes, quelle que soit la bonté de la nature et ses chances, c'est là trouver dans son berceau un singulier germe d'amertume et des conditions qui pourront, assez naturellement, pousser le jeune homme à la révolte contre une société où, à sa naissance, sa place légitime lui a été refusée. Mais Louis Némé rencontra l'Action française : celui qui n'avait pas eu de famille y trouva du moins la patrie à aimer et à servir. Avec la patrie, toutes les traditions d'honnêteté, de délicatesse et d'honneur qui sont en elle. Avec la patrie aussi, la foi des ancêtres que ses parents ne lui avaient pas transmise. Ce déshérité s'enthousiasma pour l'ordre ; celui qui n'avait rien reçu donna tout. Son amour et son dévouement pour la France, exercés, affinés, enflammés au milieu de nos luttes, étaient, à l'heure où éclata la guerre, prêts pour le sacrifice suprême.

Le Livre d'or de l'Action française porte que Louis Némé, blessé grièvement une première fois le 21 septembre 1914 dans un combat à la

baïonnette, guéri et revenu aussitôt au front, fut tué le 17 septembre 1915 à un poste d'écoute où il remplaçait son officier.

Mais, en mourant, celui qui s'appelait « Personne » avait la conscience d'être devenu quelqu'un ; il serait bercé par la terre maternelle sur laquelle son sang versé lui avait acquis des droits, et le jeune homme qui n'avait pas eu de nom avait un titre de noblesse : celui de Camelot du Roi.

Déclaration de l'amiral Schwerer

Le grand honneur qui m'a été fait le jour où l'on m'a appelé à la présidence d'honneur de la Ligue m'impose, en certaines circonstances, le devoir de ne pas garder le silence.

Il m'impose aujourd'hui le devoir de dire aux membres de la grande famille que constitue l'Action française toute ma pensée sur certain sujet qui préoccupe actuellement tous nos esprits.

Je le ferai sans aucune réticence.

Étant personnellement un catholique très sincère, je suis certain que rien dans mes paroles ne pourra blesser une conscience catholique ou être considéré comme une manquement au respect que je dois à la personne, à l'autorité ou à la dignité du Souverain Pontife.

L'Action française n'est pas une association religieuse. Elle est un groupement politique ayant pour but de sauver la France, de l'arracher à un régime abject qui la déshonore et la tue. Elle réunit, en vue d'atteindre cet objectif, des incroyants et des croyants. Mais les incroyants qui sont avec nous sont de ceux qui respectent et défendent l'Église.

Quant aux croyants d'Action française, ils ont montré dans bien des circonstances – notre président en est un admirable exemple – qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices pour la défense de leur religion.

Ces croyants d'A. F. cessent-ils d'être bons catholiques si, tout en restant parfaitement soumis à l'autorité religieuse du Souverain Pontife, tout en étant bien décidés à obéir à tous les ordres qu'il leur donnera en ce qui concerne leur religion, ils prennent leurs directives politiques en dehors du Vatican ?

S'ils se défendent contre d'odieuses calomnies, contre des attaques perfides, cesseront-ils d'être bons catholiques parce que quelques-unes de ces attaques paraissent, hélas ! dans *La Croix* et dans *L'Osservatore Romano* ?

Personnellement, j'ai la prétention d'être un bon catholique ; mais je suis aussi un bon Français.

En servant l'A. F., je sers la France. Cesser de servir l'A. F. serait, à mes yeux, abandonner mon pays.

Personne au monde n'a ni le pouvoir ni le droit de m'obliger à cet abandon.

Personne au monde n'a ni le pouvoir ni le droit de mettre en opposition ma foi religieuse et ma foi patriotique.

En servant l'A. F. je croyais servir aussi ma religion, puisque je luttais contre des hommes qui sont à la fois les ennemis de la France et de la religion.

Si, pour des raisons dont il est seul juge, le Saint Père estime que dans nos groupements d'A. F. nous devons élever une cloison étanche entre le domaine religieux et le domaine politique et qu'au sein de ces groupements nous ne devons plus jamais nous occuper des questions religieuses ou philosophiques,

nous n'aurons évidemment, nous catholiques, qu'à nous conformer aux désirs du Saint Père.

Dans le domaine religieux, nous resterons entièrement soumis à l'autorité religieuse du Pape ; dans le domaine politique, nous continuerons à suivre les directives politiques des grands Français, des hommes d'intelligence et de conscience droite que sont nos chefs.

Si une nouvelle épreuve plus cruelle encore nous était réservée, si des hommes qui nous poursuivent de leur haine et ne cessent de propager contre nous près du Très Saint Père leurs abominables calomnies réussissaient dans leur criminelle entreprise... Alors... — Je ne me permets pas de donner un conseil aux catholiques qui m'écoutent ; mais j'ai le devoir de leur dire ce que personnellement je ferais... — Catholique je suis et, ai-je besoin de le dire ? catholique je resterais, plus attaché peut-être encore à ma religion et à l'Église, parce que toutes deux seraient atteintes aussi par le coup qui nous frapperait.

Mais, Français, je ne me bornerais pas à rester fidèle à l'Action française. Je lui serais plus dévoué, plus attaché encore, si possible, parce que les épreuves imméritées qui atteignent une famille doivent, si les membres de cette famille ont l'âme haute, resserrer encore les liens qui les unissent et parce que, fils de France, je n'ai pas le droit d'abandonner l'Action française qui, seule, peut sauver ma mère.

Démarches de Bernard de Vesins, président de la Ligue, pour obtenir des théologiens pour l'Institut d'A. F.

Les 20 et 22 novembre 1926, le président de la Ligue a adressé une demande « afin d'obtenir que des théologiens, séculiers ou réguliers, soient autorisés à venir exposer à l'Institut d'Action française la doctrine catholique sur les points qui paraîtront à ces théologiens particulièrement utiles à développer pour éclairer nos adhérents, surtout les jeunes, et les prémunir ainsi contre les dangers que le Souverain Pontife a signalés ».

Cette demande a été adressée à Son Éminence le cardinal archevêque de Paris et aux supérieurs ou provinciaux parisiens des ordres suivants : bénédictins, dominicains, jésuites, rédemptoristes.

Son Éminence le cardinal archevêque de Paris a répondu le 30 novembre.

Réponses du cardinal Dubois et du nonce

Monsieur,

J'ai bien examiné la question que vous avez bien voulu me poser.

Les derniers documents publiés par *L'Osservatore Romano* ne me permettent pas d'envisager comme pratique la solution par vous indiquée. D'ailleurs, l'affaire est d'ordre trop général pour qu'elle puisse être tranchée définitivement par l'autorité diocésaine de Paris.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

† LOUIS, cardinal DUBOIS,
archevêque de Paris.

Aucune autre réponse n'est parvenue au président de la Ligue. Mais une circulaire de la nonciature aux archevêques de France annonçait dans les premiers jours de décembre que : « Sa Sainteté ne trouve pas opportun que les révérendissimes Ordinaires accordent aux différents groupements d'Action française constitués dans les diocèses de France des aumôniers chargés de veiller sur la doctrine et la morale de ces groupements. »

Le motif donné comme le principal, était le danger d'une regrettable confusion entre la religion et la politique.

Cette décision laisse en suspens la demande réellement faite par le président de la Ligue : à savoir non des aumôniers, mais des professeurs faisant des cours, ce qui laissait la religion en dehors de toute confusion avec la politique.

Table des matières

Déclarations de Bernard de Vesins	3
Discours de Maurice Pujo	6
Déclaration de l'amiral Schwerer	11
Démarches pour obtenir des théologiens	13

